



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 25 novembre 2014

LES PATRONS PEUVENT ÊTRE « SORAIN », LE GOUVERNEMENT VEILLE SUR LEURS INTÉRÊTS !

Plusieurs mois après le vote du Pacte de Responsabilité et du CICE, le gouvernement envoie Sorain, le préfet de la Réunion, assurer le Service Après Vente de ces dispositifs auprès du patronat.

Le représentant de l'Etat a pris son bâton de pèlerin et commencé un tour de l'île pour expliquer par le menu aux patrons de l'Est comment bénéficier de ces avantages : exonérations de cotisations sociales, totales ou partielles, sur les salaires jusqu'à 2,5 Smic, remboursement par l'Etat de 7,5 % de la masse salariale des entreprises en 2015, puis 9 % en 2016, Zone Franche Urbaine sans doute reconduite jusqu'en 2020.

L'Etat est aux petits soins avec le patronat qui ne cesse de se plaindre d'être accablé par les « charges salariales », mais bénéficie des gros sous de l'Etat, un Etat qui, malgré la crise, exonèrera celui d'Outre Mer à hauteur de 900 millions d'euros d'ici 2017, dont la moitié pour la Réunion.

Tous ces cadeaux faits au patronat ne contribuent en aucune façon à l'amélioration du sort des travailleurs à qui on impose de plus en plus contrats précaires, temps partiel, bas salaires, mauvais traitements sur leurs lieux de travail et licenciements abusifs.

Tous ces millions passent directement des caisses de l'Etat aux coffres des patrons. Ils seraient bien plus utiles s'ils étaient employés sous le contrôle des travailleurs à la construction de logements, d'écoles, au développement des transports en commun, etc.

AUTO MOTO : GRÈVE LE 2 DECEMBRE POUR LA CONVENTION COLLECTIVE

Face au refus du patronat des concessions automobiles de la Réunion d'appliquer la convention nationale de l'Auto Moto, la fédération CGTR de cette branche appelle les travailleurs du secteur à la grève le 2 décembre pour l'augmentation générale des salaires, l'application de la grille unique, la reconnaissance des qualifications et les revalorisations salariales qui vont avec. Aujourd'hui beaucoup de travailleurs des garages sont payés au SMIC et sont poussés à faire des heures supplémentaires s'ils veulent gagner plus. Les patrons de l'Auto Moto brassent cependant un fric fou. Ils imposent aux acheteurs des tarifs fortement majorés par rapport à ceux en vigueur en Europe et bénéficient en plus du regain de vente des véhicules observés sur le marché cette année. Ils ont donc les moyens de payer !

L'Union Régionale Est de la CGTR soutient l'appel à la grève lancé par la fédération Auto Moto et appelle ses adhérents de l'Est concernés à participer activement au mouvement du 2 décembre.

SALADE DE FRUITS, JOLIE, JOLIE, JOLIE...

Le président de Région, Didier Robert, vient d'octroyer une aide de 150 000 euros pour un coût d'expédition de 280 000 euros aux producteurs de fruits pour envoyer... 80 tonnes d'ananas, mangues et letchis à Paris pour les fêtes de fin d'année.

Etait-il si nécessaire de recourir aux fonds publics alors que les coopératives agricoles bénéficient déjà d'aides à l'exportation ?

On voit ainsi que les collectivités et la Région savent mobiliser leurs finances pour aider certaines catégories d'agriculteurs alors qu'elles déclarent être obligées de réduire leur participation financière dans des structures telles que la Chambre d'Agriculture ou le CTICS qui, loin de s'y opposer, prennent prétexte de cela pour, à leur tour, baisser leurs effectifs.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

MAURICE : GRÈVE GÉNÉRALE DANS L'INDUSTRIE SUCRIÈRE



Depuis le 19 novembre, 4000 ouvriers agricoles et artisans de l'industrie sucrière mauricienne sont en grève pour obtenir l'augmentation de leurs salaires de 30 % (soit 4000 roupies supplémentaires) car le patronat n'acceptait de leur octroyer qu'une augmentation de 11 %, échelonnée de plus sur quatre ans.

Les salaires de ces ouvriers (l'équivalent de 250 € mensuels) ne leur permettent plus de boucler leurs fins de mois car les prix ne cessent d'augmenter.

Les syndicats estiment à juste titre que les industriels qui ont investi dans l'immobilier, le tourisme et l'énergie ont largement les moyens de satisfaire cette revendication.

2015 : LE GOUVERNEMENT RECONDUIT L'AUSTÉRITÉ SALARIALE POUR LES TRAVAILLEURS

François Rebsamen, le ministre du Travail, a écarté récemment tout coup de pouce au SMIC en janvier 2015. Il a expliqué qu'une telle mesure ne pourrait être prise que si l'économie redémarrait.

Comme celle-ci tarde à repartir, on peut attendre encore longtemps avant de pouvoir bénéficier d'une augmentation plus importante du Smic !

En revanche, les profits eux n'ont jamais cessé d'augmenter malgré la crise. Par ailleurs, les grandes entreprises disposent de liquidités qui se chiffrent par milliards, mais sont inutilisées.

De l'argent il y en a bien sûr, mais Rebsamen qui est tout acquis à la cause des patrons ne prendra aucune décision qui puisse les léser en quoi que ce soit. Il n'y a rien d'autre à attendre d'un serviteur de la bourgeoisie.

Pour la CGTR, si les travailleurs veulent une augmentation substantielle du Smic (les 1700 € revendiqués par notre syndicat) et des salaires en général, il faudra qu'ils aillent la chercher eux-mêmes dans la poche des patrons !

LECLERC RÉINVENTE LE TRAVAIL GRATUIT

Plusieurs magasins franchisés Leclerc sont accusés d'avoir embauché des chômeurs, entièrement payés par Pôle emploi, sous couvert d'une formation censée déboucher sur un CDI. En guise de formation, les futurs embauchés faisaient tout le travail du ménage à la mise en rayon. À l'issue de ce « contrat » beaucoup ont été licenciés.

Leclerc est aujourd'hui pris la main dans le sac, mais d'autres enseignes, comme Intermarché dans la région Rhône-Alpes, ont profité du même type de dispositif pour exploiter gratuitement des travailleurs avec la complicité de Pôle emploi et des Régions.

Des travailleurs victimes de ces méthodes crapuleuses attaquent Leclerc aux prud'hommes. C'est bien le moins : Leclerc doit payer !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68